

N°...../DHU/SDU/ Brigade Topo/AAI/GSS du 06/06/12

**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme,
de l'Environnement
et de l'Aménagement du Territoire**

Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme

Sous-Direction de l'Urbanisme

Brigade Topographie



**République de Djibouti
Unité-Égalité-paix**

DHU, le

PERMIS DE REMBLAI N°84/12

Suite à une demande de **Mesdames** et en date du 31/05/12, la **Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme** lui délivre un Permis de Remblai pour leur parcelle de **145 m²** sise à **Quartier 2, Avenue Cheick Houmed, Boulevard 23/24, objet du Titre Foncier n°3814.**

Les côtes de remblai à respecter sont fixées comme suit :

Les côtes de remblai à respecter sont fixées comme suit :

- **Angle Nord-Est : +30 cm par rapport à l'Avenue Cheick Houmed**
- **Angle Nord-Ouest : + 30 cm**
- **Angle Sud-Est : + 25 cm**
- **Angle Sud -Ouest : + 25 cm**

Le volume de remblai nécessaire est estimé à : **87 m³.**

Les matériaux constituant d'éventuel décaissement du terrain naturel devront être déversés systématiquement à la décharge publique.

Les matériaux constitutifs du remblai doivent obligatoirement provenir d'un site d'extraction prévu à cet effet.

Avant la décharge des travaux, vous devez prendre contact avec le Laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement pour qu'il puisse réaliser des essais après chaque couche de remblai.

Les remblais seront arrosés et compactés par couche de 0.25 m d'épaisseur maximum.

Dés l'achèvement des travaux, une demande doit être adressée à la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme pour la délivrance d'un Certificat de Conformité de Remblai qui sera remis après :

- Contrôle des côtes de nivellement,
- Contrôle du taux de compactage de chaque couche effectué par le Laboratoire Central du Bâtiment et de l'Équipement,
- Remise à mes services d'une copie de l'autorisation d'extraction des matériaux de remblai délivré par la Mairie de Djibouti ainsi que le récépissé de versement des droits d'extraction.

MOHAMED ALI HOUSSEIN

Ampliations :

- SDU
- Brigade Topographie